

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 2141)

Rejeté

N° AS336

AMENDEMENT

présenté par
M. Bentz et les membres du groupe Rassemblement National

ARTICLE 20

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement vise à supprimer l'article 20 créant une obligation de vaccination.